

#28
Décembre 2018



L'ECHO de l'Interco'

Journal
de la Communauté
de Communes du Sammiellois



*Toute l'équipe de la Communauté de Communes du Sammiellois
vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2019.*



ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE CHAUVONCOURT

Intermarché :

Les travaux de terrassement débuteront en février prochain.

Après de longues années de tractations, de batailles juridiques et de négociations, le nouveau bâtiment de l'enseigne Intermarché va enfin voir le jour, il comprendra 2 700 m² de surface de vente constituée :

- D'un magasin Intermarché + 1 à 2 boutiques de 250 m²
- D'un drive de 53 m²
- De deux pistes de ravitaillement
- D'une station essence
- Et d'une station de lavage de voitures



Communauté de Communes



Ce projet de création d'un ensemble commercial, en partenariat avec la Codecom l'Aire à l'Argonne, fait partie des actions fortes, initiées en terme d'accès aux services de proximité afin de répondre aux besoins de la population du territoire du sammiellois. Il participe à la dynamique territoriale engagée depuis longtemps par la Codecom du Sammiellois et contribue pleinement à l'aménagement global du territoire du Sammiellois et à son attractivité.

TRAVAUX DE VOIRIE 2018

Dans le cadre de son programme voirie 2018, la Codecom a réalisé d'importants travaux pour un coût de **520 000 € HT** sur l'ensemble des communes du sammiellois.

La Codecom a également porté les travaux d'aménagements des traversées des villages de Seuzey et Koeur-la-Petite et financé la part voirie transférée, à hauteur de **130 000 €**. Les aménagements des espaces publics et paysagers ont été financés par les communes à hauteur de 400 000 €.



Sampigny



Koeur-la-Grande



Bislée

STRUCTURES MULTI ACCUEILS



Votre enfant a moins de 4 ans ?
Vous travaillez et vous recherchez un mode d'accueil ?
Vous souhaitez favoriser son apprentissage à la vie de groupe ?
Ou vous souhaitez simplement vous libérer du temps ?

Les Structures Multi-Accueils de Lacroix-sur-Meuse et de Saint-Mihiel sont la solution !

Accueil régulier ou occasionnel dans un cadre chaleureux et sécurisé pour les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

Les Structures Multi Accueils (crèches) de Lacroix-sur-Meuse et de Saint-Mihiel ouvertes respectivement en août et septembre 2016 rencontrent un grand succès.

Les deux structures sont gérées et animées par les équipes professionnelles d'« Alys » (anciennement AMF55) que vous pouvez contacter au 03 72 61 02 84 pour tout renseignement ou toutes demandes d'inscriptions.

La micro-crèche « Les Trésors de Neptune » de Lacroix-sur-Meuse est ouverte du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30.

La crèche « Les Lutins des Prunus » de Saint-Mihiel est ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à 19h00.

Et si les horaires des Structures Multi-Accueils ne suffisent pas à couvrir la totalité de vos besoins, le Relais d'Assistantes Maternelles du Sammiellois est à votre disposition. Renseignements et rendez-vous auprès de Caroline MANZONI, animatrice du RAM au 06 83 83 58 97 ou 03 29 89 06 08 - ram.sammiellois@gmail.com - Bureau à la Codecom du Sammiellois Place des Moines 55300 SAINT-MIHIEL.



SCOLAIRE

Cet été 2018, la Codecom du Sammiellois a réalisé des travaux d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite au Groupe Scolaire des Avrils et a poursuivi les travaux de voirie initiés l'an passé aux abords des écoles.

Côté primaire,

- Le portail de la cour d'école (entrée principale) a été rehaussé,
- La cour a été remaniée,
- La porte vitrée dans le sas d'entrée de l'école, remplacée pour laisser un passage utile réglementaire,
- Les portes des toilettes extérieures ont été modifiées
- L'escalier extérieur, les garde-corps et les nez de marche ont été revus.

Côté maternelle,

- Le cheminement d'accès à l'école a été complètement revu afin d'éviter les escaliers,
- Des places de parking pour Personnes à Mobilité Réduite ont été créées.

Le cout total de l'opération est de l'ordre de 80 000 € : 40 % ont été financés par la Codecom du Sammiellois et 60 % par l'Etat via la Dotation aux Equipements des Territoires ruraux.

Pour la sécurité de l'école l'ouverture des portails se fait désormais via un visiophone.



Portail côté primaire rehaussé



Places de parking PMR créées

Harmonisation des tarifs de Cantine et de Garderie :

Depuis la rentrée 2018, les prix suivants sont appliqués dans chaque Groupe Scolaire situé sur le territoire Sammiellois :

- 4.00 € par repas pour les enfants résidants sur la Codecom du Sammiellois,
- 5.00 € par repas pour les enfants résidants à l'extérieur de la Codecom du Sammiellois,
- 0.50 centimes pour ¼ d'heure entamé à la garderie périscolaire

Pour les Groupes scolaires de Saint-Mihiel l'achat de tickets de cantine et garderie se fait via le site eTicket <https://eticket.qiis.fr>. Le dispositif sera probablement étendu à la rentrée 2019, aux Groupes scolaires de Lacroix-sur-Meuse et Sampigny.

Retrouvez toutes les informations sur la cantine et la garderie sur www.cc-sammiellois.fr



FISAC: FOND D'INTERVENTION POUR LES SERVICES, L'ARTISANAT ET LE COMMERCE

La Codecom du Sammiellois en partenariat avec l'Etat et la Région Grand Est, a décidé **d'aider les entreprises de son territoire au travers du dispositif FISAC** dans le cadre d'une Opération Collective en Milieu Rural.

Le FISAC, c'est quoi ?

C'est un outil d'accompagnement mis en place par l'Etat, visant en priorité à préserver ou à développer un tissu d'entreprises de proximité, principalement de très petites entreprises, à les aider à s'adapter aux mutations de leur environnement, à améliorer l'image commerciale du territoire et à renforcer son attractivité.

Qui peut en bénéficier ?

- Les entreprises artisanales, commerciales et de services, sédentaires et non sédentaires implantées dans le périmètre de la Codecom du Sammiellois,
- Les entreprises inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) et/ou au répertoire des Métiers et de l'Artisanat,
- Les auto-entrepreneurs ayant effectué leurs formalités au Centre de Formalité des Entreprises,
- Les entreprises à jour de leurs cotisations sociales et fiscales,
- Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'Euros HT.

Pour quels types de projets ?

- Rénovation de devantures, façades, enseignes et aménagements intérieurs,
- Sécurisation des activités commerciales, artisanales et de services,
- Mise en accessibilité des activités commerciales, artisanales et de services,
- Modernisation de l'équipement professionnel.

Comment en bénéficier ?

Il vous suffit de consulter le **Règlement d'Attribution des Aides Directes aux Entreprises** sur le site internet de la Codecom www.cc-sammiellois.fr

Et, si vous remplissez les conditions, de faire votre demande d'aide auprès de la Codecom du Sammiellois.

Validité ?

Le programme FISAC est mis en place **jusqu'au 25 janvier 2021** et dans la limite de la disponibilité des crédits affectés au dispositif.

Quelles sont les aides ?

Bénéficiez d'aides, sous conditions et selon la catégorie de dépenses, pouvant atteindre 60% de votre investissement HT, et dans la limite des crédits affectés à ce dispositif.

Le plancher des dépenses éligibles est fixé à 3 000 € HT.

Le plafond des dépenses éligibles est fixé à 25 000 € HT.

Contact FISAC :

Lysiane MAJAU

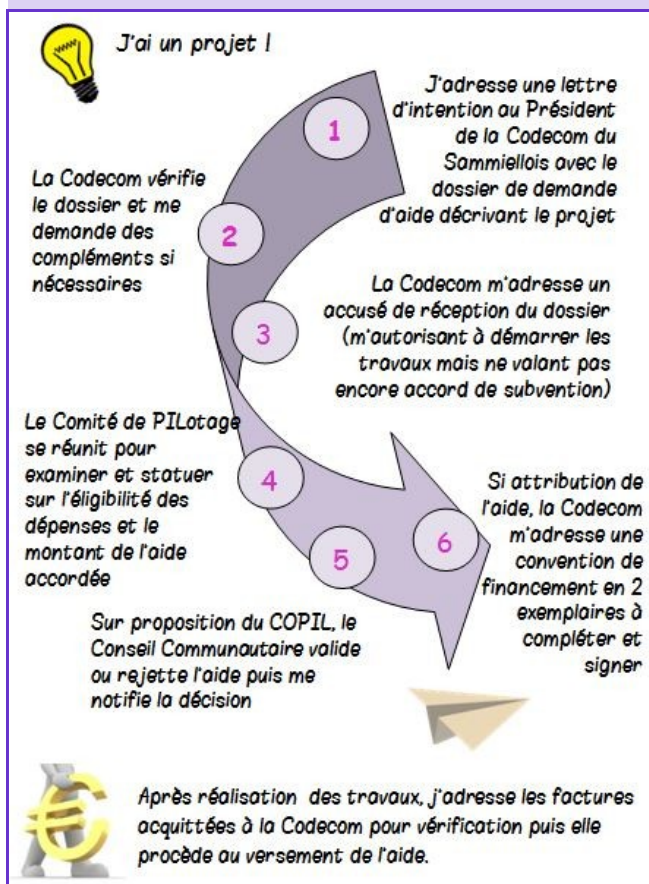
Agent de développement local

Tel: 03 29 89 12 88

dl.codecomsammiellois@wanadoo.fr



Mes aides en 6 étapes



AIDE AUX ASSOCIATIONS

Nous rappelons aux Associations du territoire qu'elles ont **jusqu'au 31 mars 2019** pour déposer leur dossier de demande de subvention sur leurs investissements.

Retrouvez le règlement d'octroi des aides aux associations sur le site Internet de la Codecom www.cc-sammiellois.fr rubrique « Vie pratique » .

Toutes les associations de la Codecom du Sammiellois sont invitées à prendre contact au 03 29 89 49 96 ou codecomsammiellois@wanadoo.fr pour la **mise à jour des informations** les concernant ou communiquer sur leurs événements.



AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES

La Codecom, en partenariat avec ADMR (Filien), Présence Verte (MSA), Nexecur et ADAPAH, aide les personnes âgées, handicapées ou malades isolés dans le cadre de leur maintien à domicile. Elle apporte un soutien financier pour la mise en place de dispositifs d'alerte à hauteur de 80 % d'une dépense maximale de 30 € sur les frais d'installation.

Ce service permet aux abonnés d'alerter immédiatement, en cas de besoin, un centre de réception des appels qui assure une écoute permanente des alarmes. Vous pouvez télécharger le formulaire de demande de prise en charge sur le www.cc-sammiellois.fr rubrique « Vie pratique ». Renseignements auprès de la Codecom: 03 29 89 49 96 ou directement auprès des organismes précités.

» CONSULTATIONS C.A.U.E.

La prochaine consultation du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement aura lieu à Saint-Mihiel le **jeudi 6 décembre** à partir de 9h30 et sera assurées par Marine VALENTIN qui remplace Vincent CALMES. Les rendez-vous sont à prendre auprès de la Mairie de Saint-Mihiel au 03 29 89 15 11.

» PERMANENCES DU CMAL

Dans le cadre de l'Opération Programmées de l'Amélioration de l'Habitat, les prochaines permanences du **Centre Meusien d'Amélioration du Logement** auront lieu à Saint-Mihiel salle Codecom le **mardi 11 décembre** et à Sampigny le **mardi 18 décembre**.

» L'A.D.I.L.

L'équipe de juristes de l'Agence D'Information sur le Logement renseigne, **gratuitement**, toutes les personnes intéressées par les **questions juridiques, financières et fiscales liées au logement** le 1er, 3ème et 4ème lundi de chaque mois de 14h00 à 16h30 à la mairie de Saint-Mihiel. Vous pouvez prendre rendez-vous au 03 87 27 62 72. Les personnes intéressées ne pouvant se déplacer peuvent contacter l'ADIL au même numéro ou bien par mail contact@adil54-55.fr. Consultez le site internet de l'ADIL sur www.anil.org

» PISCINE INTERCOMMUNALE

Après 41 ans de bons et loyaux services, les plots de la piscine ont été remplacés! Gérard, Le Directeur de la Piscine, vous invite à venir les tester.

Rappel des horaires d'ouverture public en période scolaire :

Lundi de 10h15 à 11h45 et de 17h30 à 18h45

Mardi de 11h45 à 13h15 et de 17h30 à 18h45

Mercredi de 10h15 à 11h45 et de 14h00 à 15h30

Judi de 11h45 à 13h15 et de 17h00 à 18h45

Vendredi de 10h15 à 11h45 et de **17h00** à 19h45

Samedi de 14h00 à 16h00

Dimanche de 8h30 à 11h30.

Les cours

Les Samedis :

Aquatonic de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30

Jardin Aquatique de 16h00 à 17h00

Retrouvez tous les horaires, cours et tarifs sur le site www.cc-sammillois.fr

Infos sur les cours proposés au 03 29 89 05 65.



» BORNES ÉLECTRIQUES



Trois bornes de recharge pour les véhicules électriques ont été installées dans les communes de Lacroix-sur-Meuse (rue du Général de Gaulle), Saint-Mihiel (place Jacques Bailleux) et Sampigny (rue R. Poincaré à côté du traiteur).

Jusqu'au 31 décembre 2018, la recharge est gratuite.

Deux véhicules peuvent être rechargés en même temps.

» COLLECTE DE MATÉRIELS D'ÉCRITURE USAGÉS



Ne jetez plus vos matériels d'écriture usagés !

Ramenez-les dans les **points de collecte** mis en place dans **les mairies, à la Codecom, les établissements scolaires et à la déchetterie**. Retrouvez la liste des points de collecte sur www.cc-sammillois.fr rubriques « Environnement » « gestion des déchets »

Ils seront recyclés par l'éco-organisme **Terracycle**.

» TRAITEMENT DES DÉCHETS AMIANTÉS

Les entreprises TP2D et SUEZ mettent en place un système de ramassage de déchets uniquement amiantés sur le modèle des encombrants pour les particuliers et les entreprises.

Un devis sera établi en fonction des quantités pour 2 types d'amiante :

- Amiante friable (Big bag avec débris, dalle de sol, éléments cassés): Le Devis comprend toutes les démarches administratives, le transport et le traitement des déchets, le retour par courrier du bon de pesée et le BSDA (Bordereau suivi de déchets).
- Amiante non friable (plaque de toiture entière, tout type de conduit): Le devis comprend toutes les démarches administratives, le transport et le traitement des déchets, le retour par courrier du bon de pesée et le BSDA (Bordereau suivi de déchets).

Le but étant de regrouper pour profiter de prix intéressants et ne pas retrouver ces déchets en forêt ou ailleurs.

Pour toutes informations vous pouvez contacter :

TP2D au 06 29 10 18 97 ou par mail contact@tp2d.fr

SUEZ au 03 82 54 96 30 ou par mail marylene.mouchard@suez.com

Suite aux manifestations des « Memory Days » vous trouverez ci-joint un questionnaire à renvoyer à la mairie de Saint-Mihiel.